

Séance du 11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain DELSOL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	16	18
		Pour : 18
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, SENTENAC Chrystèle, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Procurations :

FEUILLERAT Patrick pouvoir à DESPLAS Janine, GUELIN Carole pouvoir à DELSOL Alain

Date de la convocation
29 février 2024

Étai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Étai(en)t excusé(s) :

LAMANDE Laurent, DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, LEROUX Jean-François, BIZET Cécile

Acte rendu exécutoire après dépôt ^A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
 en Préfecture le MASCRE Gérard

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

et publication du Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain DELSOL, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 11/03/2024

__/__/__

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	161 717,36
- un excédent reporté de :	1 276 340,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 438 057,36
- un déficit d'investissement de :	577 644,14
- un déficit des restes à réaliser de :	96 177,00
Soit un besoin de financement de :	673 821,14
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 438 057,36
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	673 821,14
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	764 236,22
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	577 644,14

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE LACASSE

Le Maire Alain DELSOL

le(s) secrétaire(s) de séance

